

## Sortie découverte « Mantes la Jolie insolite » Mardi 23 mai 2023

### Programme de la sortie :

visites guidées/accompagnées toute la journée

★ 8h40 : départ de Versailles

(transport en voiture à frais partagés).

★ 9h30 à 10h00 : Regards sur le Pont de Corot, la maison du Passeur et la perspective sur la Collégiale et les anciennes fortifications.

★ 10h30 à 12h : Visite du chantier de restauration « **Le réveil de la Pierre** » puis retour vers le vieux Mantes « sur Seine ».

★ 12h 30 : Déjeuner au restaurant/brasserie le D'Estrées ( en terrasse surplombant la Seine ) ou intérieur si intempéries.

★ 14h15 à 16h30 : Collégiale Notre Dame et tribunes .

Marie Christine Géraud, conférencière, nous fait découvrir les richesses de la collégiale, petite sœur de ND de Paris, et de son histoire.

Hubert Haye, organiste titulaire de Saint Germain en Laye et organiste professionnel à la collégiale de Mantes assurera la partie sonore : découverte sous forme de conférence/audition des orgues de la collégiale.

★ 16h30 à 17h00 : Le Vieux Mantes: rue du Clos Notre-Dame, retour au Château, puis descente par l'escalier sur les vignes, la Seine et la Porte-au-Prêtre.

**Café-gâteaux sous les arcades offert par les amis de la collégiale**

Ouverture du bureau d'accueil pour achats éventuels.

★ **Vers 17h45 : retour à Versailles**

**Date limite des inscriptions :  
mardi 9 mai**



Le vieux « Mantes sur Seine »



La Collégiale Notre Dame



L' orgue Merklin

Inscriptions par mail à [avf.versailles@gmail.com](mailto:avf.versailles@gmail.com) ou aux permanences du local (mardi matin ou jeudi après-midi)

**NE PAS RÉGLER LA SORTIE AVANT D'AVOIR RECU L'ASSURANCE QU'IL RESTE DE LA PLACE – 30 PLACES**

**TARIF : 40 € / convive (règlement par chèque ou virement bancaire à l'ordre d'AVF Versailles)**

Le tarif comprend : visite du chantier « réveil de la pierre » + déjeuner au restaurant (boissons comprises) + visite guidée « la collégiale de Mantes et la vieille ville » + audition pédagogique d'orgue dans la collégiale. **NON COMPRIS** : transport en voiture à frais partagés.